



L'ex-Premier ministre Inoni Ephraim a finalement obtenu sous silence une évacuation sanitaire suite à la détérioration de son état de santé après la mutinerie du 22 juillet 2019 à la prison centrale de Kondengui, où il avait été pris pour cible par les autres détenus.

Le 22 août 2019, une fausse nouvelle de son décès s'est répandue telle une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, mais il en était rien.

L'on apprendra quelques temps après, auprès des sources bien introduites, que l'ancien chef du gouvernement camerounais a formulé au Chef de l'Etat une demande d'évacuation sanitaire, en motivant sa requête par le désir de recevoir des soins plus appropriés en Europe.

Aujourd'hui, l'on est en mesure de confirmer que cette demande d'Inoni Ephraim a eu suite favorable auprès de la Présidence de la République.

Jeune Afrique indique dans un article payant publié sur son site internet le 11 juin 2020, que Inoni Ephraim a été autorisé à quitter le Cameroun pour un suivi médical en France.

Selon l'hebdomadaire panafricain, l'ex-premier ministre vit en toute liberté dans le 16ème arrondissement de Paris, la capitale française et est logé dans un petit appartement meublé par le gouvernement camerounais.

Agé de 72 ans, l'ancien locataire de l'immeuble étoile se porte mieux, son retour au Cameroun et en prison n'est pas pour demain, croit savoir le journal du Franco-Tunisien Bechir Ben Yamed.

Pour rappel, Inoni Ephraïm est au cachot depuis 2012. Il a occupé les fonctions de Premier ministre du Cameroun de 2004 à 2009. Arrêté le 17 avril 2012 pour « **malversation financières** » Il sera condamné à 20 ans de prison en 2013, dans le cadre d'une transaction pour le compte de l'ex-compagnie aérienne camerounaise Cameroun Airlines.

Inoni Ephraïm est ainsi évacué quelques temps seulement après un autre prisonnier de l'Opération Epervier, Yves Michel Fotso, l'ex-patron de la compagnie Camair, évacué au Maroc, alors qu'il purgeait deux peines de prison à vie à Yaoundé 237actu